

## L'assemblée départementale propose un autre découpage des cantons

**Réunie en séance extraordinaire mercredi 8 janvier, l'assemblée départementale a voté un avis défavorable au projet gouvernemental de découpage des cantons et proposé une autre carte, qui prend en compte les réalités yvelinoises.**

L'assemblée départementale s'est réunie mercredi 8 janvier sous la présidence de Pierre Lequiller, 1<sup>er</sup> Vice-président en l'absence excusée d'Alain Schmitz, Président, pour une séance extraordinaire consacrée au projet gouvernemental de découpage des cantons. Le Département disposait de six semaines pour rendre un avis au Gouvernement, sans qu'aucune démarche de concertation n'ait été engagée.

Le projet du gouvernement, qui doit entrer en vigueur en 2015, prévoit de diviser les Yvelines en 21 cantons, contre 39 aujourd'hui, où seront élus deux conseillers départementaux, un homme et une femme.

Pierre Bédier, Conseiller général et rapporteur de la délibération, a exposé les raisons qui ont motivé la décision de la majorité départementale d'émettre un avis défavorable au projet. « *Ce découpage ne tient pas compte des réalités yvelinoises que sont par exemple les intercommunalités. Il ne tient pas compte non plus des territoires d'action sociale, alors même que la loi a fait du Département la référence sociale.* »

Basé sur les cartes des intercommunalités et des territoires d'action sociale, un nouveau découpage est proposé par l'assemblée départementale, permettant d'apporter aux citoyens une amélioration de leur qualité de vie.

Sur proposition de Jeannine Mary, seule élue de l'opposition à avoir assisté à la séance, la délibération a été amendée afin d'inviter à ouvrir de nouvelles discussions avec Monsieur le Préfet représentant le Gouvernement.

### **Contact presse :**

Alexia Borrás  
Tél. : 01 39 07 70 77  
aborras@yvelines.fr

